

Contrat « Protection sociale complémentaire - Prévoyance »

DÉCLARATION D'INTENTION

Cette déclaration d'intention doit être retournée uniquement dans l'hypothèse où votre assemblée délibérante n'est pas en mesure de délibérer avant le 20/03/2025 pour donner mandat au CDG 25. La délibération devra alors être transmise au CDG 25 au plus tard le 01/05/2025.

Cette déclaration d'intention doit être retournée avant le 20/03/2025 à l'adresse suivante : contrat.groupe@cdg25.org

.....
Prénom Nom :

Fonction :

Nom de la collectivité ou de l'établissement :

.....
Nous faisons suite à la lettre adressée par le Président du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs en date du 10/02/2026 et mandatons le CDG 25 en vue de mettre en œuvre, au bénéfice du personnel de notre collectivité/établissement, une convention de participation au titre du risque « prévoyance » à compter du 1er janvier 2027.

Date prévisionnelle de l'assemblée délibérante lors de laquelle la délibération de mandatement du CDG 25 sera prise :

Date et signature,